

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>19<sup>ème</sup></b>
Nom de site	TELEGRAPHE	Numéro	80183U8
Adresse du site	<b>247, rue de Belleville</b>	Hauteur	R+8 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site SFR (80°, 200° et 320°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>19/05/2020</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>01/02/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>01/04/2021</b>
Historique et contexte	<b>Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 100°, 210° et 330°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 100° <5V/m - 210° <5V/m - 330° <5V/m 5G : 100° <2V/m - 210° <2V/m - 330° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31,30 m azimut 100° ; 32,60 m azimut 210° ; 31,30 m azimut 330°		

#### Incidence visuelle

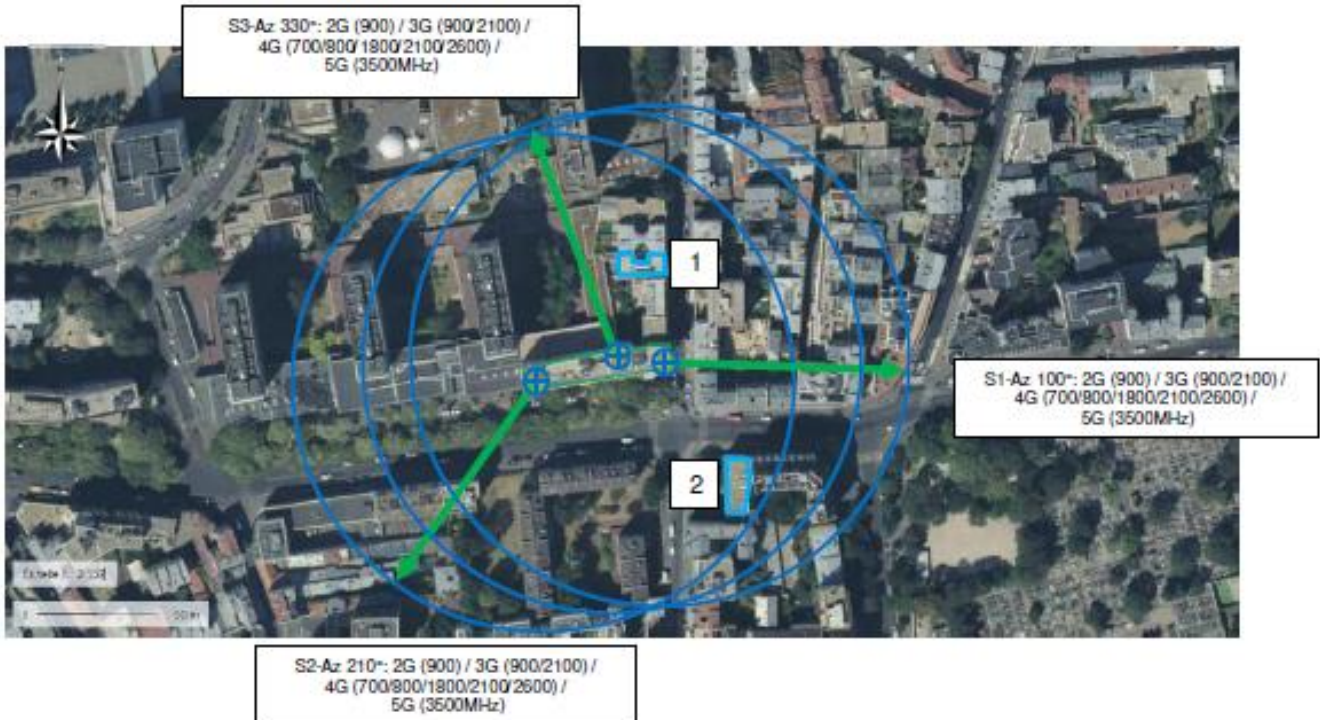
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 100°, 210° et 330° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

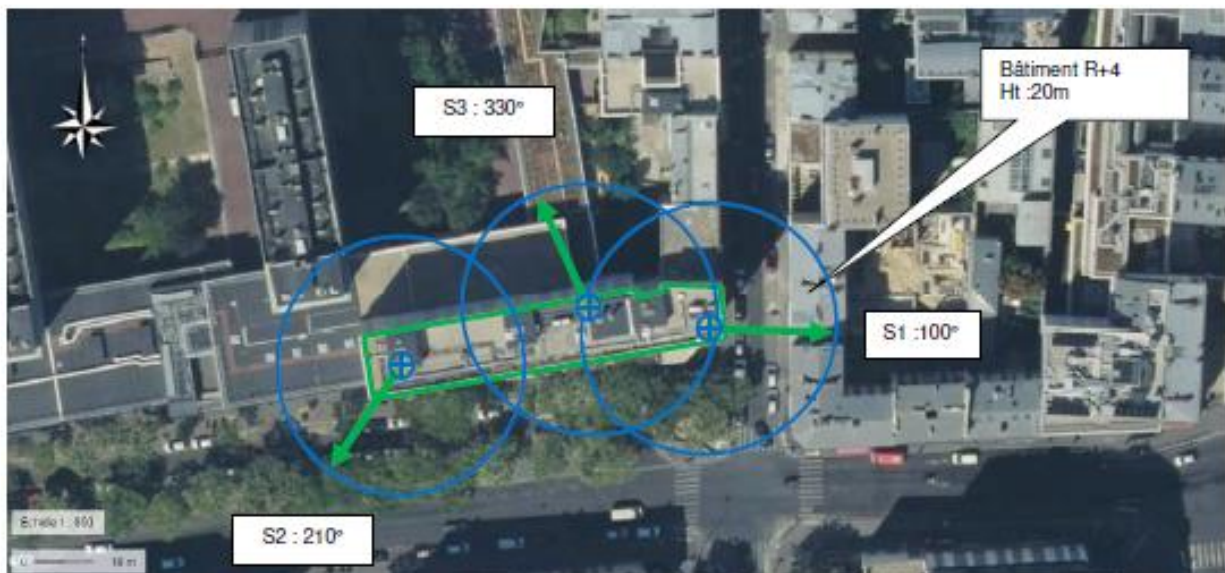
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche parentale « Grenadine et menthe à l'eau »	9 rue du docteur Potain 75019	R+4 20m	NON	32m	<1
2	Ecole primaire Belleville	236 rue de Belleville 75019	R+2 10m	NON	56m	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 100°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	16.50	22.50	25.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

### Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 100, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 210, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 330, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 100°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	16.50	19.50	31.50

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 100°



Azimut 210°



Azimut 330°

